

PROJET EDUCATIF

Les objectifs éducatifs et pédagogiques de l'acm du mercredi

LOUANNEC

1. Permettre à l'enfant de vivre son temps de loisirs dans un cadre épanouissant :

Déclinaisons pédagogiques :

-Adapter les conditions d'accueil de l'enfant :la collectivité doit être faite pour l'enfant ,pas le contraire ; prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

-Veiller à offrir un cadre rassurant et chaleureux pour tous les enfants en garantissant une écoute active et une disponibilité réelle des adultes.

-Les activités proposées doivent être variées, rythmées, préparées. Animations, initiatives, découvertes, détente, jeux, repos, l'équipe d'animation devra s'organiser ces temps de façon réactive et dynamique.

2 Respecter l'intégrité physique et morale de chacun :

Pour intégrer la collectivité de loisirs, s'y sentir bien, l'enfant fait l'apprentissage du respect de l'autre, de soi-même, en développant le partage, la tolérance, l'écoute ; il découvre, progresse à travers cette forme de vie collective.

En tenant compte des différences d'âges et de sexes, les origines sociales des enfants sont diverses, chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.

Tous ces éléments font de chaque enfant *un être singulier* défini par ses différences et son vécu.

Le respect de cette singularité est un souci permanent, toute forme d'exclusion ou de ségrégation doit être combattue.

Déclinaisons pédagogiques :

-Respecter la sécurité physique et morale :

il appartient à toute l'équipe pédagogique de veiller à la sécurité physique et morale de chaque enfant. Chacun veille donc au respect de soi et des autres ; les enfants doivent se sentir en confiance et savoir qu'ils sont à chaque moment entendus et écoutés. Nous devons agir pour répondre aux attentes de chaque enfant. Il est du devoir de chacun de veiller aussi à la sécurité physique du groupe. Cela concerne la prévention face aux accidents mais plus

couramment la prévention concernant les conditions climatiques, la faim, l'hygiène, le bien être de chacun.

-Répondre aux besoins spécifiques de l'enfant :

l'équipe doit veiller à respecter les besoins spécifiques de chaque enfant tant au niveau moral, affectif ou physique.

3 Favoriser la participation des enfants

Démocratie, concertation, participation, initiative, liberté comptent parmi ces valeurs que non seulement nous cultivons pour nous-même mais que nous tenons à propager. Il en résulte le droit pour tout enfant à participer, selon ses possibilités à l'organisation des ses loisirs.

Déclinaisons pédagogiques :

-Définir des temps de paroles et d'expression avec eux

-Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix individuels et collectifs

Pour l'enfant, l'implication au sein d'un groupe, la valorisation de son avis établissent un climat de connaissance de ses aspirations et de ses possibilités, contribuant à son épanouissement.

4 Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie

Le désir de l'enfant est de grandir, dans le sens de devenir autonome. L'autonomie se construit petit à petit, à son rythme.

Déclinaisons pédagogiques :

-Permettre à l'enfant de faire ou ne pas faire

-Adapter des lieux et des temps lui permettant d'agir avec ou sans aide direct avec l'adulte

- Proposer des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et développer ses capacités physiques et intellectuelles.

-Aider l'enfant à comprendre les règles et à se poser des limites.

**PROJET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DU MERCREDI
2020-2021**

1. CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE :

▪ **Gestionnaire :**

Mairie de Louannec 3 route de Perros 22700 LOUANNEC

Le maire : Mr Gervais EGAULT

Responsable : Mme Aline SIMON

02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16

Directeur du centre : Marie SQUEREN

02 96 21 69 22

▪ **Structure :**

Centre de Loisirs de 3 à 12 ans

Adresse : ancienne école maternelle 22700 Louannec

Tél : 02.96.21.69.22

▪ **Capacité d'accueil :**

mercredis	
3-4 ans	5/7 et 8/12 ans
8	12

Jours et heures de fonctionnement : de 12 h 20 à 18H30

2. LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS :

▪ **Les locaux à disposition :**

Le centre de loisirs avec une cour intérieure fermée

Le restaurant scolaire pour la cantine

Un terrain d'espaces verts

▪ **Les moyens humains :**

*Un directeur/animateur : BPJEPS LTP

*1 animatrice: BAFA

Rappel de la législation en vigueur concernant les taux d'encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

*Personnel de la cantine et de ménage : un cuisinier

3. L'INSCRIPTION :

Un accès au portail famille cantine et périscolaire est créé pour chaque famille dont les enfants sont scolarisés à Louannec. Pour les familles extérieures, un accès est également créé. Les informations civiles, médicales et autorisations sont remplies sur ce portail par la famille. L'inscription au centre du mercredi se fait via ce portail, la famille coche les jours choisis. L'inscription peut se faire jusqu'au lundi précédent (18h) le jour choisi, Une désinscription est possible jusqu'alors également. Toute inscription non honorée sera facturée.

Le paiement est effectué sur facture à chaque fin de mois. Toute absence (pour raisons médicales) est à signaler par écrit ou par téléphone au plus tard le matin avant 9H30 ; La prestation sera alors annulée si le centre a été prévenu au moins le matin de l'absence **et** si un certificat médical est fourni.

Une absence non signalée ou non justifiée ne fera l'objet d'aucun report ou remboursement.

4.LA ½ JOURNEE TYPE :

- Composition des groupes :
 - Marsupiois : 3- 4 ans
 - Girafes+furets : 5-12 ans

12h20: Accueil des enfants dans la cour de l'école élémentaire et maternelle à la sortie des classes.

Les enfants n'étant pas scolarisés dans les écoles publiques de LOUANNEC rejoignent le groupe dans la cour de l'école élémentaire pour partir ensuite au restaurant collectif.

En arrivant au restaurant: temps d'hygiène :passage aux toilettes et lavage des mains

Déjeuner :

Le repas est considéré comme un temps pédagogique. Chaque animateur mange à une table, de manière à gérer le repas :il discute avec les enfants, les incite à goûter (sans obligation) et à ce qu'ils prennent le temps de manger. Par des tâches diverses (servir les camarades, débarrasser) l'animateur fait progresser l'enfant dans leur autonomie.

13H30-13H45 : Retour au centre de loisirs :

temps en plein air libre (jeux de balles, ballons, palets) ;moment de dialogue entre les enfants et adultes, enfants entre eux.

La présentation des activités de l'après midi permet à l'enfant de soumettre ses idées. Discussion, négociation et choix.

Les animations se font en groupes restreints, par tranches d'âge. Mais des animations en commun sont également organisées.

L'animateur est porteur et garant du projet, veille au bon déroulement de l'atelier, de la pédagogie et de la sécurité.

13H45-15H Les marsupiots(3-4 ans) vont à la sieste. Un enfant appartenant aux groupes des 5-7 ans ou 8-12 ans peut également aller se reposer s'il en fait la demande.

13H45-14H15 : temps calmes pour les autres enfants : petits ateliers de création (exemple :perles, peinture ,scoubidous), bibliothèque, jeux de société. Ce temps est aussi proposé pour que les enfants fassent leurs devoirs.

14H15-16H30 : furets-girafes : Activités ou projet d'animation de l'après midi.

15h-16h30 :marsupiots : après le réveil : activités ou projet d'animation

16H30-17H : goûter. Il faut que ce moment soit convivial et permette à chacun de dialoguer pour faire un retour sur l'après midi

17H-18H30 : Mise en place d'activités « libres ». L'enfant gère ce moment selon ses envies avec ou sans encadrement mais toujours en présence d'adultes en intérieur ou extérieur.

Départ échelonné des enfants ; ce temps doit être mis à profit pour échanger avec les familles.

4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU CENTRE :

ESC=l'enfant sera capable de....

Objectif pédagogique : Amener l'enfant à être acteur de sa vie en collectivité	
Objectifs opérationnels : Moins de 6 ans	ESC de faire seul (habillage, ranger ses affaires, ranger le matériel, aller aux toilettes, manger..) ESC de faire des choix individuellement (d'ateliers, d'activités, de jouer dedans ou dehors) ESC de partager avec les autres (l'espace, le matériel) ESC de respecter les règles, les consignes des adultes et des camarades
Objectifs opérationnels : Plus de 6 ans	ESC d'être autonome lors des temps d'activités, les temps informels. Esc de partager avec ses camarades ESC de respecter les consignes, les autres. ESC de proposer, de choisir, ce dont il a envie.

Le repas étant un temps pédagogique, un objectif pédagogique est propre à ce dernier :

Objectif pédagogique : Faire découvrir à l'enfant les différents moments d'un repas	
Objectifs opérationnels : Moins de 6 ans	<p>ESC de respecter les temps d'hygiène avant, après le repas.</p> <p>Esc de goûter à tout.</p> <p>Esc de reconnaître les différentes familles d'aliments de son repas.</p> <p>ESC de manger tout seul.</p> <p>ESC d'aider l'animateur dans les tâches collectives.</p> <p>ESC de manger proprement et dans le calme.</p> <p>ESC de discuter avec les autres.</p> <p>ESC de demander selon ses envies :soif,faim.</p> <p>ESC d'associer le repas à son développement physique.</p>
Objectifs opérationnels : Plus de 6 ans	<p>ESC de respecter les temps d'hygiène.</p> <p>ESC de goûter à tout.</p> <p>ESC de connaître les aliments de son repas.</p> <p>ESC de participer aux tâches collectives liées au repas (servir l'eau/les plats,aider les plus petits,aider au débarassage et nettoyage des tables)</p> <p>ESC de manger dans le calme et en discutant avec les autres.</p> <p>ESC de demander selon ses envies</p> <p>ESC d'associer le repas à son développement physique.</p>